

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 8

Rubrik: Mouvement ouvrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mouvement ouvrier

En Suisse.

BOIS ET BATIMENT. Le rapport de la fédération des ouvriers du bois et bâtiment pour 1926 et 1927 comprend 200 pages. Il est introduit par des considérations économiques. Des statistiques sur les mouvements de revendication, les grèves, les salaires moyens à fin 1927 font suite. Des renseignements étendus sont également donnés sur les vacances payées, d'où il ressort une fois de plus le désavantage des ouvriers en Suisse romande.

Les effectifs s'accroissent constamment: de 17,753 en 1925, ils passent à 18,278 en 1926 et 21,212 membres en 1927. La fluctuation est toujours très grande, cela ressort des chiffres suivants: En 1926 ont été reçus 6926 membres et en 1927 au total 7519. Le nombre des sections s'est aussi augmenté: de 6 en 1926 et de 13 en 1927. A la fin de 1927, la fédération groupait 143 sections.

Ces renseignements statistiques sont complétés par des données sur l'activité des organes centraux, les conférences professionnelles, des rapports sur les secrétariats régionaux.

La caisse centrale a reçu en 1927 la somme de fr. 1,060,084 et versé fr. 632,579. La caisse de chômage présente aux recettes fr. 596,810 et aux dépenses fr. 863,145. La caisse maladie a versé pour fr. 285,758 d'indemnités.

CHEMINOTS. La fédération des cheminots a tenu les 30 juin et 1^{er} juillet son dixième congrès ordinaire. Il comprenait 153 délégués, 52 membres de comités divers, 14 secrétaires et 4 hôtes.

Le rapport annuel, le compte et le budget furent adoptés à l'unanimité; la cotisation annuelle n'a pas été modifiée.

Le congrès entendit des rapports sur les affaires syndicales, sur la situation à Bâle après l'exclusion du cartel de cette ville, sur le statut des fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération, la classification de ceux-ci. La discussion qui suivit ce dernier rapport fit ressortir le mécontentement du personnel. Les cheminots sauront soutenir la lutte toujours plus unis, ce qui est leur force.

Le congrès s'occupa également de la caisse d'aide et de pension, de la durée du travail, de la juridiction administrative, de la rationalisation et d'autres questions. Une proposition des ouvriers des ateliers de réparation tendant à réaliser une centralisation plus complète de la fédération a été acceptée pour étude.

OUVRIERS A DOMICILE. La grève des tisserands n'eut pas une fin heureuse. Une première proposition de conciliation ayant été refusée par les patrons, de nouveaux pourparlers furent engagés à Herisau devant l'office de conciliation appenzellois. Les fabricants s'obstinèrent à réclamer une baisse de 5 centimes par mètre. Les représentants des ouvriers prouvèrent leur bonne volonté en acceptant une baisse de 3 centimes. L'office de conciliation engagea les parties à accepter cette proposition. Un délai de 6 jours fut imparti aux patrons pour faire connaître leur réponse. Le président patronal engagea vivement ses collègues à l'acceptation de cette proposition, en raison des gains minimes des ouvriers. Mais, se sachant plus fort que les ouvriers, ils refusèrent catégoriquement cette proposition, sans se créer de ce que les conditions misérables faites à leur personnel obligent celui-ci à quitter une profession qui ne le nourrit plus. La grève fut arrêtée sans plus.

OUVRIERS DU VETEMENT ET DU CUIR. Le 3^{me} congrès de la Fédération des ouvriers du cuir et du vêtement s'est tenu à la mi-juin à Olten. Le rapport de gestion a été adopté à une grande majorité après que furent formulées

quelques critiques. Le rapport de caisse donna lieu à une vive discussion, mais fut en définitive aussi adopté.

Le congrès adopta une résolution de protestation contre les attermolements et le sabotage de l'assurance vieillesse et survivants. La création d'un bureau de placement pour la fédération fut renvoyé au comité central. Le nom de la fédération fut modifié, il sera dorénavant de: «Fédération des ouvriers du vêtement et du cuir et des professions similaires de la Suisse». La commission de presse a été supprimée et remplacée par une commission des réclamations. Le conflit de Bâle occasionna une très vive discussion, à la suite de laquelle le congrès décida d'enjoindre à la section de Bâle de quitter l'ancien cartel, toutefois en ajoutant à la décision le diplomatique amendement qu'elle n'était pas tenue de rallier le nouvel organisme créé par l'Union syndicale suisse.

Le président Motzni fut confirmé dans ses fonctions, ainsi que le rédacteur Kammerer et Zurich fut réélue comme section directrice. Le congrès décida d'appeler comme deuxième secrétaire le rédacteur Kammerer.

RELIEURS. Nous relevons ce qui suit du rapport de 1927 de la fédération suisse des relieurs.

Le nombre des membres a passé de 1209 à 1260. Les recettes totales furent de fr. 147,414, les dépenses de fr. 116,742. En secours de chômage, il a été versé fr. 17,365, pour secours de maladie fr. 33,000 en nombre rond, pour grèves fr. 13,344 et pour secours d'invalidité survivants fr. 9000. La fortune de la fédération se montait à la fin de 1927 à fr. 340,216.

En raison de l'amélioration du marché du travail, les revendications en vue d'obtenir un contrat collectif furent reprises à Bâle, Genève et Kreuzlingen. Tandis qu'à Bâle il fut possible d'aboutir à la signature d'un contrat, les négociations trainèrent à Genève et à Kreuzlingen, on en vint même à une cessation du travail qui dure encore. La fédération des relieurs continuera de tout son pouvoir à travailler à la réalisation d'un contrat collectif englobant tout le pays, la Suisse étant de toute l'Europe industrielle le seul pays où les relieurs ne sont pas en possession d'un contrat collectif national.

A l'Etranger.

AUTRICHE. Les syndicats libres d'Autriche signalent une augmentation de 16,370 membres pour 1927, qui porte leurs effectifs de 756,392 à 772,762 membres (dont 597,771 hommes et 174,991 femmes). 31 organisations accusent une augmentation et 19 une diminution de leurs effectifs. L'augmentation est plus forte chez les éléments féminins que chez les hommes, notamment chez les ouvrières de l'industrie textile. Il est réjouissant de constater que le nombre des membres est même en augmentation dans la Styrie réactionnaire.

D'après les indications relatives aux finances, nous constatons que les recettes des fédérations en cotisations pour 1927 s'élèvent à 22,360,015 shillings; les dépenses à 19,119,686 shillings. Il fut versé 5,366,478 shillings en secours divers. La fortune totale des fédérations (sans le fonds de résistance) se monte à fin 1927 à 20,356,608 shillings. Le tirage total des journaux syndicaux atteint le chiffre de 860,100 exemplaires.

BULGARIE. La Fédération des syndicats libres de Bulgarie a tenu son 9^{me} congrès ordinaire à Sofia les 4 et 5 mars dernier. L'ordre du jour comportait avec le rapport sur l'activité de la centrale nationale: la situation économique de la classe ouvrière et l'action des syndicats; l'état et l'application de la législation sociale; la durée du travail; les contrats individuels de travail et les conventions collectives; les relations internationales et les questions

administratives habituelles. Le congrès comptait 63 délégués venus de 18 localités. La Fédération compte 2500 membres. L'action syndicale se heurte en Bulgarie à de grandes difficultés. Le développement syndical est encore fort arriéré. Les luttes de tendances (Moscou-Amsterdam) nuisent beaucoup au développement syndical. Les organisations des agents de l'Etat et des communes, des cheminots, des instituteurs, du personnel sanitaire, des agents des P.T.T. n'adhèrent à aucune centrale, par crainte de difficultés avec les autorités. D'une façon générale, les organisations bulgares se plaignent des tracasseries policières, de la mauvaise situation économique et du grand chômage.

GRECE. Le congrès de l'Union syndicale grecque tenu en mai de cette année a décidé par 322 voix contre 1 l'adhésion à la Fédération syndicale internationale. Cette décision peut être considérée comme un signe de la consolidation du mouvement syndical, et l'on peut espérer qu'il en résultera une activité syndicale pratique.

HONGRIE. Les syndicats hongrois souffrent extraordinairement de la crise économique provoquée par le démembrement du pays. Le nombre des ouvriers a diminué d'environ 50,000 depuis 1923. Cette crise s'est aussi répercutée sur l'effectif des syndicats. Celui-ci a passé de 176,401 (1923) à 127,422 (1927). Cependant dans les dernières années l'effectif a de nouveau légèrement augmenté.

Dans les organisations internationales.

FEDERATION INTERNATIONALE DES METALLURGISTES. Le comité central de la F.I.M. s'est réuni après Pentecôte à Londres. Il s'occupa d'abord de quelques affaires d'ordre interne relatives au taux des cotisations et au rapport avec la Fédération syndicale internationale. Il prit ensuite connaissance du résultat de l'action de secours en faveur des fédérations hongroise, finlandaise et yougoslave. Une proposition de la fédération hollandaise concernant l'établissement d'enquêtes statistiques doit être prise en considération dans la mesure du possible. La question de la création d'un secrétariat permanent pour la Fédération internationale des métallurgistes fut remise à la commission exécutive pour étude. Dans une résolution, le comité central se prononça au sujet de l'ajournement de la ratification de la convention de Washington. Des relations amicales continuent à être entretenues avec la Division des ouvriers sur métaux de l'Union syndicale américaine, qui ne peut pas encore se joindre à la F.I.M. pour des raisons financières. Les camarades de Norvège désirèrent savoir quelle serait l'attitude de la F.I.M. si l'Union syndicale norvégienne venait à adhérer à l'Union syndicale russe sous forme de cartel. Dans une résolution, le comité central confirma l'attitude adoptée par lui jusqu'à maintenant et exprima l'espoir que les camarades de Norvège sauront observer la discipline.

FEDERATION INTERNATIONALE DES MINEURS. Pendant les jours de Pentecôte eut lieu à Nîmes (France) le 28^{me} congrès international des mineurs. Le premier jour des délibérations le congrès entendit un discours sur la question du charbon et sur l'organisation internationale de la production. Après une vive discussion, une résolution demandant la convocation d'une conférence internationale des pays producteurs de charbon fut acceptée, conférence à laquelle les mineurs pourront défendre leur point de vue. Un exposé sur la socialisation des mines et sur la durée du travail fut ensuite

présenté au Congrès. Dans les résolutions acceptées, la socialisation des mines et des exploitations annexes ainsi que la journée de 7 heures pour les mineurs de l'équipe de jour ont été revendiquées.

FEDERATION INTERNATIONALE DU TEXTILE. Le 12^{me} congrès international des ouvriers du textile siégea à Gand à la fin mai. Assistait également aux délibérations en qualité d'hôte un représentant des travailleurs indiens du textile dont l'organisation n'appartient pas encore à l'Internationale. Après avoir entendu un rapport de ce délégué, la solidarité et l'appui de l'Internationale furent assurés aux ouvriers du textile de ce pays. Le congrès passa ensuite à la discussion du rapport du secrétaire international, Tom Shaw; après quoi celui-ci fit un exposé instructif sur la situation de l'industrie internationale du textile. Feinhals (Allemagne) référa sur la durée du travail dans l'industrie textile; une résolution en faveur de la stricte application de la journée de huit heures fut acceptée à l'unanimité. L'attitude à prendre à l'égard des allocations familiales fut laissée à la compétence des différentes fédérations affiliées. Le congrès accepta ensuite quelques propositions en faveur de la lutte contre les dangers de guerre et une résolution en faveur de la ratification de la convention de Washington.

Education ouvrière.

Du rapport de la centrale d'éducation suisse pour 1927—1928.

Le rapport de la centrale d'éducation ouvrière qui vient de sortir de presse, témoigne de la grande activité de cette institution au cours de l'exercice 1927—1928. Des cycles de conférences furent organisés, pour lesquels l'on se procura d'excellents orateurs. Un cours de vacances à la cabane du Selibühl fut suivi par 26 personnes. Un cours pour fonctionnaires, organisé à Lucerne, réunit 32 camarades. La centrale poursuit ses études pour la mise à la disposition des groupements adhérents de films. Des questions pratiques touchant à l'éducation ouvrière furent examinées à une conférence syndicale et à une conférence régionale d'éducation. L'édition d'un livre de chant de la classe ouvrière est assez avancée pour qu'elle puisse paraître en automne 1928. Nous relevons des communications faites par les sections locales les renseignements suivants:

Il a été organisé 52 cours avec 2243 participants; 248 conférences avec 18,625 auditeurs; 97 conférences avec projections lumineuses qui réunirent 16,664 auditeurs; 40 représentations théâtrales furent suivies par 27,470 personnes; 33 concerts et récitals avec 9230 auditeurs; 30 excursions avec 1445 participants et 4 voyages qui groupèrent 313 personnes. Ainsi, des 61 centres d'éducation qui donnèrent des renseignements utilisables, il y eut au total 535 manifestations dont profitèrent 84,718 personnes. La commission centrale se propose de vouer plus d'attention encore à l'organisation de cours d'éducation.

Des renseignements intéressants sont fournis par les centres locaux pour compléter le rapport. Les recettes furent de fr. 18,769 et les dépenses de fr. 11,300, soit un boni d'exercice de fr. 7419.

A part les comptes, les renseignements ne concernent que la partie allemande du pays. Le rapport français n'a pas encore paru.